

Lancement en Nouvelle-Aquitaine du dispositif national 17cyber

dimanche 2 novembre 2025, par [lpe](#)

Le Campus cyber Nouvelle-Aquitaine accueillera le lancement officiel du dispositif 17cyber dans la région le 6 novembre dans ses locaux à Pessac.

En rejoignant le dispositif 17cyber, la Nouvelle-Aquitaine devient ainsi la première région, à se doter d'un guichet unifié de signalement et d'assistance aux victimes de cybermalveillance.

Opéré par le GIP Acyma (Action contre la cybermalveillance), ce dispositif national de proximité est accessible via la plateforme officielle 17cyber.gouv.fr. Il permet à toute victime d'un acte de cybermalveillance de bénéficier d'une prise en charge adaptée.

Celles-ci sont orientées vers :

- Le CSIRT régional (Computer Security Incident Response Team) pour analyser l'incident et proposer un accompagnement technique,
- Les entreprises labellisées « ExpertCyber », qui interviennent directement auprès d'elles pour réaliser les opérations de remédiation,
- Un accompagnement au dépôt de plainte, lorsque celui-ci s'avère nécessaire.

Cette organisation inédite entre acteurs institutionnels, experts publics et prestataires privés qualifiés permet d'apporter une réponse rapide, coordonnée et de proximité face aux cybermenaces. Elle est le résultat d'un travail commun entre le Campus cyber Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et les services de l'Etat, dans le but d'améliorer l'accompagnement des victimes d'attaques cyber.

À propos du Campus cyber Nouvelle-Aquitaine : Situé à Pessac, le Campus cyber Nouvelle-Aquitaine est un lieu d'innovation, de formation et de coopération entre acteurs publics et privés de la cybersécurité. Il fédère les compétences régionales pour renforcer la confiance numérique et accompagner les entreprises, collectivités et citoyens face aux cybermenaces. Vitrine des compétences et des innovations de la filière cybersécurité en Nouvelle-Aquitaine, cette association porte tout un ensemble d'actions traduisant les ambitions du Conseil régional conformément à sa feuille de route pour la cybersécurité votée en juillet 2020.